

L'Architecture scolaire.

Numéro d'inventaire : 2005.06945

Auteur(s) : Loïc Vadelorge

François Zimeray

Jean-Yves Merle

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Agglomération de Rouen (Rouen)

Imprimeur : E.T.C. imprimerie

Collection : Collection histoire(s) d'agglo ; 27

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

Mesures : hauteur : 120 mm ; largeur : 120 mm ; profondeur : 1 mm

Notes : Dans une perspective historique (XIXe, XXe siècles), ce document propose une réflexion sur l'architecture scolaire à partir d'établissements de l'agglomération de Rouen. Une courte préface est signée de François Zimeray, Président de l'Agglomération de Rouen et de Jean-Yves Merle, Vice-Président délégué à la Culture, au Patrimoine et à la Jeunesse.

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Généralités

Filière : Élémentaire et post-élémentaire

Niveau : aucun

Nom de la commune : Rouen

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 26

ill.

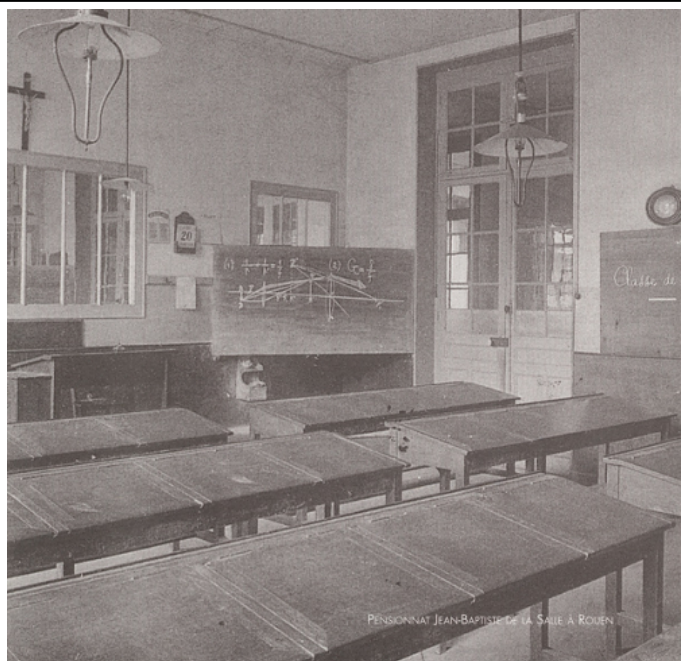
ill. en coul.

Sommaire : Préface, bibliographie.

ISBN / ISSN : ISBN:2913914675ISSN:12918296

Lieux : Seine-Maritime, Rouen





Chère Madame, Cher Monsieur,

Lieu d'apprentissage, de sociabilité, d'éducation citoyenne, nous avons été et sommes tous très concernés par l'école.

Chacun aura le souvenir du crissement de la craie du maître sur le tableau noir, des jeux des cours de récréation et des chicaneries entre camarades.

L'école est un des socles fondamentaux de notre société ; en transmettant les savoirs, elle prépare les enfants d'aujourd'hui à être les hommes qui affronteront les défis de demain.

L'observation de l'architecture de nos écoles nous permet d'avoir un regard sur notre histoire. Chaque époque, en fonction de ses contraintes, de ses espoirs mais aussi de ses urgences a marqué de son empreinte ces bâtiments où les générations se sont succédé, et se succéderont encore bien longtemps.

Bien chaleureusement,

François ZIMERAY

François Zimeray

Président de l'Agglomération de Rouen

Jean-Yves MERLE

JY Merle

Vice-Président délégué
Culture - Patrimoine - Jeunesse

INTRODUCTION

Au même titre que la mairie ou l'église, l'école communale forme un bâtiment que chacun sait repérer dans sa ville. L'obligation scolaire, qui remonte à la loi du 28 mars 1882, explique en grande partie notre familiarité avec cette institution républicaine. L'école rythme le quotidien des enfants et des parents d'élèves, même si ces derniers n'en cotoient trop souvent que la façade sur rue. À heures fixes, se jouent devant et dans l'école, des rites sociaux cent fois répétés, qui marquent durablement les sensibilités individuelles et collectives. Qu'on en ait ou pas conservé un bon souvenir, nos écoles successives imprègnent nos mémoires.

Les 37 communes de l'agglomération entretiennent 143 écoles primaires et autant d'écoles maternelles. 38 sont privées, dont 13 maternelles, le plus souvent liées à l'enseignement catholique ; 248 sont publiques, dont 130 maternelles. Ces chiffres évoluent en permanence, en raison notamment des mutations démographiques de chaque commune. Des écoles naissent, à la faveur de la création de nouveaux quartiers d'habitation. D'autres encore sont transformées, agrandies, diminuées, démenagées parfois. Ainsi, l'architecture scolaire qui est si bien fixée dans nos mémoires qu'elle nous paraît intemporelle, ne cesse en réalité de s'ajuster aux besoins et aux valeurs de son époque.

GRUPE SCOLAIRE CHARLES NICOLIE DE ROUEN, ANNÉES 1950

